

Bureau Fédéral

Vendredi 11 Mars 2005

A DUBLIN



Participent :

MM. Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUE, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Mme Lydie BONNET, MM. Guy MOLVEAU, Daniel FALQUE, Michel PALMIE, Jean-Louis BARTHES, Jean-Luc DRUAIS, Jean-Claude SKRELA

Excusés :

MM. Gilbert CHEVRIER, Daniel ARNAUD, Claude DOURTHE, Jo MASO

Assistent :

Mme, Magvenn POUPART, MM. Jacques TROGER, Jean-Pierre LUX.



Monsieur Bernard LAPASSET, Président de la Fédération Française de Rugby ouvre la séance à 14h00.

I – COMMUNICATION DU PRESIDENT

1. Décès de Jean PRAT

Bernard LAPASSET informe les membres du Bureau Fédéral de sa présence à la cérémonie des obsèques de Jean PRAT, et de l'importante représentation fédérale qu'il conduisait à cette occasion.

Il propose qu'une compétition, un challenge ou un trophée porte le nom de Jean PRAT.
Le Bureau Fédéral accepte cette proposition à l'unanimité.

2. Bernard LAPASSET informe le Bureau Fédéral, qu'à l'initiative des « Parlementaires du rugby », association présidée par Henry NAYROU, le dossier de la Coupe du Monde 2007 a été présenté à Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre, à Matignon.
A cette occasion, Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN a confirmé, une nouvelle fois, son soutien à cette importante manifestation pour le sport français.

3. Match Nord/Sud

Bernard LAPASSET fait part de sa grande déception et de son amertume pour l'absence de participation du rugby français au match de solidarité, organisé à Twickenham en faveur des sinistrés de l'Asie, suite au Tsunami de décembre 2004.

Alors que l'ensemble des grandes nations du rugby mondial étaient présentes, la France a été défaillante en ne présentant pas les joueurs tricolores, sélectionnés en 2005 en Equipe de France, pour ce match.

Un sentiment de désapprobation général a été exprimé à l'égard de la France et de son Président, seul représentant du rugby français pendant le match.

4. Conférence de presse « Coupe du Monde 2007 »

La conférence de présentation à la presse du calendrier de l'ensemble des matches de la Coupe du monde 2007 s'est tenue le lundi 7 Mars 2005 à l'hôtel Sofitel Sèvres à Paris. Cette présentation a été appréciée et jugée très professionnelle par les nombreux représentants de l'IRB, dont Syd MILLAR, Président de l'IRB, et Mike MILLER, « Chef exécutif officer ».

Le Président remercie les joueurs et l'encadrement de l'Equipe de France qui ont tenu à s'associer à cette présentation.

Bernard LAPASSET souhaite que l'ensemble des clubs, professionnels et amateurs, soient mieux informés de cette organisation.

Les dossiers à finaliser concernent le système de vente et de réservation de la billetterie et la tarification, par catégories de places sur l'ensemble des matches.

Ces éléments seront présentés aux Directeurs de la « RWC limited » le dimanche 3 avril prochain.

II – AFFAIRES FINANCIERES

1. Préparation du budget 2005-2006

René HOURQUET a remis à chaque gestionnaire de budget une note dans laquelle figure la cadrage général pour la préparation du budget 2005-2006.

Le principe d'une planification pluriannuelle est rappelé en précisant qu'il est nécessaire d'anticiper la saison 2007-2008, année de la Coupe du Monde, qui, compte tenu de l'absence des tests en automne, sera déficitaire.

Le calendrier des différentes étapes est également précisé :

- 15/03 – 14/04 : préparation des budgets
- 15/04 : remise des documents à la Trésorerie Générale
- 29/04 : présentation au Bureau Fédéral des états prévisionnels
- 01/05 – 15/05 : arbitrages
- 26/05 : présentation du budget prévisionnel au Bureau Fédéral , définition des options budgétaires retenues
- 27/05 : présentation du budget prévisionnel au Comité Directeur
- 25/06 : présentation du budget prévisionnel en Assemblée Générale

René HOURQUET rappelle également que tout comme Paul DE KEERLE et Gurvan KERVADEC, il est à la disposition des élus pour leur apporter les aides nécessaires dans la préparation du budget qui leur est confié.

2. Test matches d'automne 2005

René HOURQUET confirme au Bureau Fédéral le calendrier suivant pour les tests matches de l'automne 2005 :

- 12/11/2005 : France / Canada à Nantes
- 19/11/2005 : France / Tonga au Stadium de Toulouse
- 26/11/2005 : France / Afrique du Sud au Stade de France

Le Bureau Fédéral accepte cette proposition à l'unanimité.

3. Matches internationaux supplémentaires

Diverses propositions de matches internationaux sont parvenues à la F.F.R pour la saison 2005-2006.

Il est convenu que ces propositions seront examinées, en premier lieu, par la Commission mixte FFR/LNR avant qu'une éventuelle suite ne soit donnée.

4. Tournoi « Seven de Paris »

- La tarification des billets jumelés pour le Seven et la Finale du Championnat de France est actuellement à l'étude.

Dans tous les cas, les tarifs pour la Finale ne seront pas modifiés. L'ajustement se fera sur les tarifs du Seven.

- Jean-Louis BARTHES indique que le budget prévisionnel est déjà bien avancé et qu'il devrait être bouclé le 30/03/2005.

- Jean-Louis BARTHES informe le Bureau Fédéral du choix de l'hôtel dans lequel seront hébergées toutes les équipes. Il s'agit de l'hôtel Mercure de la Porte de Versailles.

- René HOURQUET indique qu'un dossier sera constitué afin de solliciter une subvention auprès du Ministère des Sports, dans le cadre de la Convention d'objectifs.

- La location du Stade Jean Bouin reste à finaliser avec les services de la Ville de Paris et la Direction du Stade.

5. Championnats du Monde -21 ans

Les Comités du Limousin et d'Auvergne sont candidats pour organiser conjointement les Championnats du Monde des – 21 ans en Juin 2006.

Les réponses devraient être adressées à l'IRB pour le 14/03/2005.

Après discussion au sein du Bureau Fédéral, il est décidé de confier à Alain DOUCET et Jean-Louis BARTHES une étude approfondie portant sur la formule de la compétition, sur le budget prévisionnel et sur les ressources marketing envisageables avant de donner une réponse définitive.

6. Formations des soigneurs au diplôme de premiers secours

L'enveloppe de 700.000€ prévue à l'arrêté des comptes de la saison 2003-2004, destinée à contribuer au financement des formations aux premiers secours des éducateurs et dirigeants, a été peu sollicitée.

Il conviendra certainement de refaire une information auprès des Comités et des Clubs.

7. Délégation de signature

Sur proposition de René HOURQUET, le Bureau Fédéral accorde à l'unanimité une délégation de signature à Raphaël ARNOULD dans le cadre des fonctions d'intérim qu'il doit assurer lors des absences d'Antoine AUDI, Directeur du C.N.R.

Comme pour ce dernier, cette délégation de signature est encadrée par les mêmes seuils de dépenses que celle accordée à Antoine AUDI.

8. Gratuité des licences pour les salariés fédéraux, les veuves et orphelins et les handicapés.

Suite à la proposition de René HOURQUET d'accorder la gratuité des licences aux personnels fédéraux, aux veuves et orphelins et aux handicapés, le Bureau Fédéral décide, avant décision, de faire une étude complémentaire. La proposition est mise en attente.

9. Match Nord/ Sud

La billetterie achetée par la F.F.R pour le match Nord/ Sud en faveur des sinistrés d'Asie, a été attribuée à l'Ambassade de France à Londres et à l'association des Français de Londres.

10. Projet Oval-e

Suite d'une part à une demande de développements complémentaires nécessaires au bouclage de l'opération Oval-e et d'autre part à la proposition de prolongement de T.M.A, présentée par Euriware, il est décidé d'organiser une réunion avec l'ensemble des intéressés avant de prendre toute décision.

11. Subventions diverses

- S.C Albi : participation au Tournoi des V Nations des – 11 ans = 765 €
- Comité du Limousin : organisation du Congrès des arbitres : 17.000 €
- Comité de Provence : organisation du congrès de la F.F.R : 17.000 €
- C.S Nontronnais : 100 ans du club : 765 €
- Saint Denis US : finale des Comités – 26 ans : 1000 €
- US Tournon XV : frais liés au forfait de l'équipe féminine : 610 €
- Action en faveur des sinistrés d'Asie : Henri BRU projette d'organiser une soirée de gala dont les bénéfices seront versés au Tsunami en Asie. Les Fédérations pourraient acheter une des tables qui seraient toutes présidées par un ancien Capitaine du XV de France.
Le Bureau Fédéral donne un accord de principe sur l'achat d'une table sous réserve de la communication du tarif pratiqué.
- Fais nous rêver : après échange entre les membres du Bureau Fédéral, il est décidé de rencontrer le Délégué Général de l'Association « Fais nous rêver », Monsieur Jean-Philippe ACENSI. Au cours de cet entretien, il lui sera précisé que la F.F.R n'ayant pas pour vocation de subventionner de façon permanente les associations, la participation accordée pour la saison 2004-2005 ne sera pas reconduite à l'avenir.

12. Le Bureau Fédéral décide de se réunir à nouveau à Rome le 18/03/2005, veille du match Italie-France, afin d'évoquer, entre autre, le dossier « assurance ».

13. René HOURQUET informe le Bureau Fédéral que le joueur DELIEUVIN (Comité d'Ile de France) a intenté une action en justice contre la F.F.R avec une demande importante d'indemnisation. L'affaire sera suivie par la Commission Assurance.

14. René HOURQUET informe le Bureau Fédéral de la demande de l'UFAR de bénéficier d'une prise en charge de la responsabilité civile pour ses licenciés. Un rendez-vous sera organisé avec l'UFAR afin de préciser la demande.

15. Changement de nom

Le Club « RC IROISE SAINT RENAN LE CONQUET (6074C) Comité de Bretagne

Devient le

R.C IROISE SAINT RENAN

16. Commission des agents de la F.F.R

- Suite à la demande de modification de la composition de la Commission des Agents, le Bureau Fédéral décide de surseoir à ces modifications.
- Le calendrier prévisionnel relatif à l'examen d'agent sportif 2005 présenté en séance est adopté à l'unanimité par le Bureau Fédéral.

III – HAUT NIVEAU

1. Haut Niveau Féminin

Il est rappelé que le Comité Directeur a déjà décidé du mode de gestion du haut niveau féminin (sélections et compétitions) qui doit impérativement s'appuyer sur les services fédéraux et les structures mises en place.

Un rappel sera fait en ce sens aux intéressés.

2. Rugby à 7

Il est également rappelé que les sélections des équipes nationales de rugby à 7 doivent faire l'objet d'une concertation au sein du Comité de Sélection. Ce n'est qu'à cette condition que la F.F.R sera en droit de faire appliquer les règles de libération des joueurs pour les compétitions internationales (règle 9).

IV – COMPETITIONS JEUNES

1. Espoirs : Le calendrier de la compétition Espoirs est modifié comme suit ;

R11 : 01/05/2005
1/8 finale : 15/05/2005
1/4 finale : 22/05/2005
1/2 finale : 29/05/2005
Finale : 05/06/2005

2. Reichel A : La dernière date des matches de poule (R9), fixée initialement au 10/04/2005, est repoussée au 17/04/2005.

3. Crabos : La dernière date des matches de poule (R9), fixée initialement au 10/04/2005, est repoussée au 17/04/2005.

4. Modifications des compétitions 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} divisions fédérales :

Compte tenu des conditions climatiques de ces derniers mois, de nombreuses rencontres n'ont pas pu se jouer.

Il est décidé de réserver les dates du 27/03 et du 24/04 pour le report des matches en retard dans les trois divisions fédérales.

Pour le cas où des rencontres ne pourraient pas être jouées en utilisant les deux dates prévues, le système de péréquation sera appliqué.

Pour l'application de la péréquation, seule la date initialement prévue au calendrier officiel sera prise en compte à l'exclusion de toute autre date (date de report ou date de fin des matches de poule)

5. Coupe de la Fédération :

Le 27/03, date initialement fixée pour les deux ½ finales de la « Coupe de la Fédération » ayant été réservée pour jouer les matches de divisions fédérales en retard, ces deux rencontres se joueront à une date qui sera fixée ultérieurement.

Tirage au sort des ½ finales de la « Coupe de la Fédération » :

Midi-Pyrénées- Bourgogne

Béarn- Cote d'Azur

6. Modification de la Compétition espoirs pour la saison 2005-2006 : Après avoir examiné les propositions faites par la LNR et la F.F.R pour la prochaine compétition espoirs, le Bureau Fédéral décide de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire et qu'une décision sera prise lors du Bureau Fédéral du 18/03/2005.

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été traités, le Président LAPASSET clôt les travaux à 17h30.